LAGNEY



INFORMATION MUNICIPALE Juin 2026 – N° 2605

Sommaire :

Page 1 : Edito du Maire
Page 2 : Commissions intercommunales
Représentations
Travaux commissions
Récolement des archives
Situation aménagement foncier
Page 3 : Sécurité
Point situation Bâtiment Mairie
Chantiers
Page 4 : Utilisation Ancienne Mairie
Fleurissement
Vente terrains
Vente fourneaux et accessoires
Page 5 : Divagation des chiens
Frelon asiatique
Réseau de distribution d'eau
Fermetures estivales du secrétariat
Agenda des manifestations
Page 6 : Associations
Page 7 : La Gent-trotte menu
Page 8 : Terminus à la Gare
Page 9 : Prévention incendies
Page 10 : Travaux ligne haute tension
Page 11 : Mobilité. Le réseau Colibri
Page 12 : Offre d'emploi

Edito du Maire :

Sitôt dit, sitôt fait !

La période qui s'achève a été intense. Avant de développer je tiens à remercier l'équipe municipale ainsi que les employés communaux, Karine Jouanneau et Emmanuel Caze qui ont fait l'objet de nombreuses sollicitations de ma part depuis le 20 mars dernier, date de notre prise de fonctions.

Après le vote du budget le 28 avril et comme cela avait été annoncé, les premiers chantiers sont d'ores et déjà terminés ou engagés. Les premiers rendez-vous avec les différents partenaires ont été honorés et les premières actions entreprises.

Concernant la traversée du village, les comptages de flux et de vitesse préalables à tout développement du projet de sécurisation ont été réalisés début juin.

Le projet cimetière a été lancé. Dans un premier temps, la procédure de récupération des sépultures en déshérence a été engagée. A l'issue d'une période d'une année, plus de 20% de la surface du cimetière pourrait être libérée.

Il reste un point pour lequel la situation ne s'améliore pas. Plusieurs décisions prises l'an passé validant plusieurs lots du chantier Mairie, MAM interdisent désormais tout recours. Le traitement de certains désordres se fera donc aux frais de la commune. Si la problématique de l'humidité doit être traitée dans le cadre de l'assurance dommages/ouvrages, le bruit de la pompe à chaleur et/ou des aérateurs ne l'est pas à ce jour. La municipalité recherche actuellement la meilleure démarche à engager pour résoudre ce dernier point.

Dans l'immédiat, au nom de la municipalité et du personnel communal, je vous souhaite un bel été.

Le Maire, Jacques MATHIEU

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

Permanence du Maire et/ou des Adjoints :

Mardi de 17h à 19h.

Mairie de Lagney :

28, Rue de la Méselle -54200 LAGNEY.

Tel : 03-83-63-86-77 **Mail :**Commune.lagney@wanadoo.fr **Site internet** : https://www.lagney.mairie54.fr.

Application intramuros en ligne : https://www.intramuros.org/lagney

Représentants aux commissions de la CCTT

Urbanisme-Habitat : Gaëtan Simonin
Mobilité : Emmanuel Pierson
Eau-assainissement : Christine Thévenon-Colussa
Ordures Ménagères : Cyrielle Jacquemet, Jacques Mathieu
Economie : Virginie Grand
Petite enfance : Océane Bertrand
Communication : Hervé Forest
Finances : Logan Mathiot
Tourisme : Pascal Loeffler
GEMAPI/biodiversité/PCAET : Logan Mathiot

Représentations

Conseil d'exploitation de la régie Eau – Assainissement : Jacques Mathieu
Syndicat Mixte du Grand Toulois : Jacques Mathieu

Travaux des commissions communales

Commission Travaux : Une première réunion et plusieurs visites sur le terrain ont permis le lancement de plusieurs aménagements actés lors du vote du budget. Voir paragraphe Chantiers lancés.

Commission communication : Le bulletin municipal a été remis en place. Suite au premier numéro, l'intérêt des habitants a été rapporté aux membres de la commission. Des discussions sont en cours avec les hébergeurs concernant l'évolution du site internet de la mairie.

Commission sociale : La composition de la commission d'attribution des logements communaux a été actée. Elle sera composée des conseillers membres de la commission sociale.
La date du repas des anciens a été repoussée au 13 septembre 2026.
Une veille auprès des plus anciens du village a été mise en place dans le cadre de la canicule.

Commission environnement : Outre le fleurissement des bâtiments communaux, l'entrée du village côté Boucq et le devant du lavoir du Rosoir vont être aménagés pour des plantations prévues à l'automne.

Commission jeunes : Plusieurs emplois saisonniers réservés aux jeunes du village âgés de plus de 16 ans ont été proposés. Entretiens paysagers, peinture et préparation de massifs seront au cœur de leurs travaux.

Commission des bois : Sous la responsabilité du troisième adjoint Logan Mathiot, la commission des bois est composée de : Logan Mathiot, Emmanuel Pierson, Bernard Chénot, Pascal Loeffler.
Les trois garants désignés lors du conseil du 28 mai sont : Logan Mathiot, Gaétan Simonin et Jérémie Campadieu.
A l'issue de la période de façonnage (15 mai 2026), le stérage des affouages réalisés lors de l'exercice 2025/2026 a été effectué et les affouagistes ont pu commencer à rentrer leur bois de chauffage.
Avant le tirage au sort des affouages 2026/2027, les affouagistes potentiels seront réunis pour une présentation du nouveau règlement et du nouveau mode de répartition des parts de bois.

Récolement des archives communales

Tous les documents et archives informatiques restant au 32 rue de la Méselle ont été transférés dans la nouvelle mairie. Le tri de plusieurs dizaines d'années de documents est en cours en lien avec les services des archives départementales.
Le PV de récolement est en cours de préparation en vue de sa signature en juillet 2026.
A l'issue et au vu du délai imposé, il sera toutefois nécessaire de poursuivre les travaux afin d'obtenir un fond d'archives correctement classé et utilisable facilement si besoin.

Situation Aménagement Foncier

Les propriétaires concernés par l'aménagement foncier ont reçu un courrier du Conseil Départemental de Meurthe et Moselle leur précisant les modalités liées à la clôture de l'Aménagement Foncier de la commune de Lagney en date du 04/05/2026 et en particulier :
Les projets de mutation entre vifs n'ont plus à faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la commission d'aménagement foncier.
Le transfert de propriété intervenant le jour de la clôture, les immeubles qui en sont l'objet ne sont plus

soumis qu'à l'exercice des droits et actions nés du chef du nouveau propriétaire.
Les titres de propriété seront transmis ultérieurement à chaque propriétaire, après vérification par le service de la publicité foncière, soit dans quelques mois.

Sécurité

Comme annoncé et suite à un premier contact avec la brigade de Gendarmerie de Toul, la réunion publique concernant les problématiques de sécurité (cambriolages, effractions, vitesse de circulation, incivilités…) aura lieu avant la fin 2026.
A cette occasion, conseils et recommandations seront apportés et des solutions communes pourront être envisagées avec les habitants.

Point de situation Bâtiment Mairie

Surconsommation eau : Avertie par courrier, la commune a dû s'acquitter d'un montant de plus de 1935 € correspondant à une surconsommation d'eau inexpliquée de 426 m3 constatée entre les deux relevés effectués en 2025 et 2026.

Echanges avec les architectes : Suite à la liste des désordres communiqués par courrier recommandé au cabinet d'architectes nous avons obtenu l'intervention de deux entreprises pour des désordres mineurs. Plusieurs anomalies resteront à la charge de la commune au regard des décisions prises l'an dernier.

Avant d'envisager un recours, un troisième courrier recommandé sera envoyé au cabinet d'architectes.
Il comporte nos demandes relatives à la consommation électrique, au volume sonore de la pompe à chaleur, à l'accès des personnes à mobilité réduite à la salle du conseil, au claustra du secrétariat de mairie.

Humidité murs de la MAM
Nous attendons le rapport définitif de l'expert mandaté par l'assurance dommage ouvrage. Il doit déterminer les responsabilités de chacun des intervenants.

Chantiers

Dératisation : Suite aux questionnaires distribués dans la zone du lagunage, nous avons obtenu 50 % de réponses des habitants. Un professionnel a été contacté pour envisager la suite donnée à ce problème avec les riverains concernés.

Aménagement parking et zone florale entrée côté Boucq : Les travaux pour l'aménagement de 7 places de parking ont débuté. A cette occasion, le terrassement devant le lavoir du Rosoir en vue des plantations automnales sera réalisé.

Parking chemin de la croix Parrain : Un parking de 12 places a été réalisé et mis en fonction. L'environnement paysager a été préservé dans la mesure du possible au regard de l'état des diverses plantations, 6 places ont été réservées pour une utilisation par un professionnel moyennant une participation financière annuelle.



Abords route de la Charme : Les abords de la route de la Charme, du croisement de la RD 908 au croisement de la ruelle Thiébault ont été repris pour faciliter les stationnements de courte durée aux clients de la boulangerie et éviter au maximum l'écoulement de l'eau de ruissellement chez un riverain.

Achat terrain : La commune s'est engagée à acheter un terrain rue du Rosoir en vue de la création d'un parking de 24 places et d'une zone nature.

Cimetière : Le règlement du cimetière signé en 2023 et l'arrêté de reprise des sépultures réputées à l'état d'abandon de mai 2026 sont affichés devant le cimetière et en mairie.
Une réunion publique va être organisée à la rentrée afin de présenter l'ensemble du projet aux habitants. Ce projet prévoit la mise en place d'un columbarium, de cavurnes, d'un jardin du souvenir et de concessions funéraires.

Zone déchets verts : La plateforme prévue pour accueillir la zone de dépôt de déchets verts communale est en cours de réalisation.
Elle sera située au croisement du chemin du Toul-Thiaucourt et de la route de Sanzey. Un règlement d'utilisation comportant notamment jours et horaires d'ouverture est en cours d'élaboration. Une convention sera établie avec la communauté de communes. L'ouverture est prévue avant les tailles d'automne.

Réfection chemin forestier : Avant une réfection complète à moyen terme, le chemin forestier allant de la baraque de chasse aux sorties vers le CD 908 et à la route de Ménil la Tour a été remis en ordre et divers trous et nids de poule ont été rebouchés.

Projet traversée du village : Préalable à toute intervention sur le CD 908, des comptages ont été réalisés début juin sur deux points de la rue du Rosoir. A réception des résultats et tenant compte des premiers aménagements en cours (parkings), une réunion publique sera organisée à l'automne pour envisager la mise en place de solutions tests et d'autres aménagements de l'entrée côté Boucq au bar restaurant l'Escale.

Réfection zinguerie Eglise : La commande pour la réfection de l'ensemble de la zinguerie de l'abside de l'Eglise a été lancée. Le montant des travaux s'élève à 11667.60 €

Zone stockage bois : Située route de Bouvron elle sera mise en place d'ici l'automne. Les travaux d'accès sont en cours.

Signalisation routière : La remise en ordre de l'existant est en cours et l'installation de miroirs aux principaux carrefours est prévue d'ici mi-juillet.

Utilisation du bâtiment « ancienne mairie »

Une réunion s'est tenue avec les associations et les porteurs de projets pour envisager l'utilisation des locaux du bâtiment « ancienne mairie » qui portera désormais l'appellation de « Bâtiment Socio-Culturel », et son fonctionnement futur.
Suite aux besoins exprimés par les principales associations du village et la mairie, l'utilisation des salles et leur gestion ont été abordées. Si la majorité des pièces a vu son utilisation actuelle confirmée, l'ancien bureau du maire devient le local de l'employé communal qui ne disposait jusqu'alors que de la cave du bâtiment. Celle-ci sera réservée au stockage de matériel inerte. L'ancien secrétariat de mairie devient une salle de convivialité et future bibliothèque. Une réflexion sur l'organisation de cet espace devra être engagée par les responsables des associations concernées.
Les coûts de fonctionnement du bâtiment (Electricité, chauffage, eau, entretien…) ont également été évoqués. Un questionnaire sera élaboré par la mairie à destination des utilisateurs réguliers et un suivi des consommations sera mis en place. Un point détaillé sera fait d'ici quelques mois.
Un passage de la commission de sécurité sera demandé pour faire le point des contraintes et obligations liées aux nouvelles utilisations du bâtiment.
Sauf urgences, et au regard des autres chantiers à venir dans la commune, le maire a indiqué qu'il n'est pas envisagé de dépenses importantes dans le bâtiment à court et moyen terme.

Fleurissement

Certains travaux de préparation aux plantations automnales seront réalisés en août dans le cadre des emplois jeunes.

Ventes terrains

La vente de deux terrains ayant fait l'objet d'une demande d'acquisition a été actée lors du conseil du 28 mai 2026. Les montants attendus participeront au financement des premiers aménagements réalisés en 2026.

Vente fourneaux et accessoires

La commune de Lagney met en vente deux fourneaux à bois de marque ARAVIS et leurs accessoires (sorties fumées). Les fourneaux sont neufs. Ils sont vendus à 60% du prix actuel. Les personnes intéressées peuvent s'adresser en mairie aux heures de permanence.

Divagation des chiens

Suite à un nouvel incident récent qui a vu la morsure d'une personne, il est rappelé à nouveau que la divagation des chiens est interdite.
La commune souhaite prévenir une fois encore avant d'envisager d'autres mesures.

Frelon asiatique

La commune a fait l'acquisition de 10 pièges à frelons qui ont été répartis sur l'ensemble du territoire et en particulier chez les maraichers et les commerçants du village.
Un point sera fait à l'automne sur l'efficacité de la démarche.
Pour mémoire, la commune apporte une contribution financière à hauteur de 50% pour les interventions de destruction de nids de frelons asiatiques chez les particuliers. Une première destruction a eu lieu en mai rue du Noroi.

Réseau de distribution d'eau

Un service d'astreinte à destination des usagers pour tous soucis liés à l'exploitation des services d'eau et assainissement. En appelant au 09 74 19 55 55, vous êtes guidés afin de pouvoir réagir au mieux et au plus vite à votre problématique.

Fermetures estivales du secrétariat

Le secrétariat de mairie sera fermé le 13 Juillet, du 12 au 26 Août inclus, du 16 au 23 septembre inclus.

Agenda des manifestations

4 et 5 juillet : TOURNOI DE FOOT organisé par l'Echineau.



19 Juillet : La balade des peintres



Le dimanche 19 juillet de 10h à 18h les peintres vont colorer notre village en exposant leurs œuvres dans les lavoirs, granges, jardins et autres lieux insolites de Lagney.
Un accueil situé à côté de la mairie vous donnera un plan vous permettant de découvrir les différents ateliers ainsi qu'un Quizz pour petits et grands qui donnera lieu à un tirage au sort en fin de journée. L'exploration des différents stands vous permettra d'y répondre. Une belle balade familiale en perspective.
Certains peintres amateurs réaliseront des toiles en direct, d'autres vous initieront aux techniques de l'huile, de l'acrylique, de l'aquarelle et du pastel. Plusieurs clubs de Lagney et des environs sont mobilisés, vous pourrez faire leur connaissance et pourquoi pas avoir l'idée de venir barbouiller avec eux à la rentrée. Vous pourrez aussi mettre votre touche de couleur sur une fresque en vue de réaliser une peinture

collective, les enfants auront également leur propre atelier. Le TNT vous fera découvrir à cette occasion un musée numérique avec pour thème paysage et impressionnisme, dans la salle des fêtes. Pour ceux qui veulent garder les pieds sur terre, vous pourrez aussi participer à la création d'une œuvre éphémère à la craie sur le sol.
Un Food truck sera à votre disposition pour vous restaurer à midi.
Cette manifestation est organisée par Famille Rurale, le SEL et le TNT.

30 Août : BROCANTE organisée par Familles Rurales.



13 Septembre : Repas des aînés à la salle polyvalente

Associations

Association Familles Rurales de Lagney
Présidente Mme Maryse Guillard ; 14 rue du Rosoir, Vice-président M Valentin Bossy ; 45 rue des Moncels, Trésorier Gaëtan Simonin, 22 Rue des Moncels, Secrétaire Virginie Christen, 38 Grande rue. Organise la brocante, St Nicolas, Course aux œufs et participe à l'organisation des manifestations inter associations.

Club de l'Amitié
Président Pascal Chénot, 70 rue du Rosoir, Trésorière Claudie Chénot 21b Grande Rue, Secrétaire Hervé Forest, 2 rue du Noroi.
Rencontres Senior les Jeudis de 14h00 à 17h00, essentiellement axées autour de jeux de cartes et société.

L'Echineau
Président Logan Mathiot, 6 rue du Petit Rosoir, vice-président : Hervé Forest, 2 rue du Noroi, trésorier Éric Reghem, 12 grande Rue, secrétaire Jacques Mathieu, 24 Rue du Noroi.
Mail : association.echineau@gmail.com
Association ayant pour but de réunir toutes les personnes physiques et morales sensibles à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine architectural, culturel et naturel présent sur la commune de Lagney.
Organise : Bourse collection, Méca-bourse, Tournoi de foot, journées vertes, aide à la brocante.
Réhabilite la fontaine de l'Echineau.

SEL Lagney
Président : Claude Choux, 1 rue du Noroi, secrétaire trésorier : Dominique Balaud 12 rue du Noroi
Système d'Échange Local pour du bricolage, jardinage, dépannage, service etc.
Organise des séances de théâtre ou d'exposition.

Chemin de Terre
Contact : Françoise Potier.
Mail : chemindeterre54200@gmail.com
Promotion des activités artistiques et socioculturelles autour du travail de la terre (principalement), mais aussi à partir d'autres matériaux (papier, carton, osier, bois…), transmission des techniques de travail de la terre, participation à des manifestations (exposition ou démonstration).

Association des parents d'élèves "Les Écoliers des côtes"
Présidente : Cyrielle Jacquemet, 33 rue du Rosoir.
ape.les.ecoliers.des.cotes@gmail.com.
http://www.helloasso.com/associations/ape-les-ecoliers-des-cotes.

Le Territoire Nord Toulois, c'est quoi ?
11 communes (Andilly, Boucq, Bouvron, Bruley, Lagney, Laneuveville-derrière-Foug, Lucey, Ménil-La-Tour, Pagney-derrière-Barine, Royaumeix et Sanzey)
En 2002, ces 11 communes ont élaboré ensemble un projet d'animation du territoire dans le but de contribuer à la vitalité, au dynamisme et à l'avenir de leurs villages en prenant en compte les besoins des

habitants du territoire dans le domaine des loisirs éducatifs et des actions.
Le projet du territoire se décline ainsi :
Axe 1 : Développer, faciliter le lien entre habitants.
Axe 2 : Accompagner les familles dans leur cadre de vie.
Axe 3 : Favoriser, accompagner et soutenir l'implication des jeunes.

Avec qui ?

Ce projet de territoire est animé par les habitants, les associations, les écoles, et les municipalités.
Il est coordonné et accompagné par des professionnels de la fédération Familles Rurales à disposition de toutes les associations et de toutes les communes et avec le soutien financier des 11 communes, du Conseil Départemental 54 et de la CAF.

Voici quelques actions du TNT

Aide à la formation BAFA-BAFD
Des séjours de vacances (hiver, été), des chantiers jeunes, des projets jeunes, des sorties familiales, des accueils de spectacles, l'accueil d'une Micro-Folie itinérante (musée numérique et FabLab), des temps de rencontres et d'échanges
Pour nous contacter
www.territoirenordtoulois.com
territoirenordtoulois@gmail.com

L'ACCA Association communale de Chasse

Président : Clément Martin, 75 rue du Rosoir

Les anciens combattants

Président : M. Bernard Paquin

Quelques données sur la « gent trotte-menu » du village (à propos d'un petit inventaire récent)

La Fontaine appelait « gent trotte menu » les souris que bernait un chat camouflé dans la farine d'un coffre pour mieux les attraper… L'expression pourrait s'étendre aux petits animaux couverts de poils (des mammifères) qui fréquentent les abords de nos maisons et de nos jardins. Cette « gent » (race) vit à nos côtés de façon invisible, ne laissant que des signes discrets de sa présence et occasionnant parfois des nuisances. Ces petits mammifères constituent pourtant une part importante de la nature sauvage, bien que par leur mode de vie dans notre voisinage, ils interfèrent avec nos activités purement humaines.
Ces petits animaux ont suscité l'intérêt des naturalistes (des personnes qui observent la nature) depuis fort longtemps, en Lorraine particulièrement. A l'occasion de la préparation d'un atlas des petits mammifères, sous l'égide d'une association nationale (la Société française pour l'étude et la protection des mammifères) et de sa section locale (le Groupe d'étude des mammifères de Lorraine[1]), une mise à jour des connaissances a été entreprise. Plusieurs méthodes sont employées dans ce but, mais dans cette note nous allons nous limiter à une seule : l'examen des pelotes de réjection des rapaces.

Certains oiseaux rapaces (buses, chouettes, etc.) se nourrissent de petits mammifères qu'ils avalent tout entier ; avant de les digérer, leur tube digestif rejettent les poils et les os, sous forme de boulettes qui sont expulsées par le bec et qui peuvent être recueillies sous leurs perchoirs afin d'analyser leur contenu. Une analyse récente vient de donner des résultats qui sont ici partagés : il s'agissait de deux lots de pelotes, l'un provenant d'un faucon crécerelle, rue de la Moselle, et un autre, de pelotes anciennes d'environ 2010, de chouette effraie, rue des Moncels.

Au total ces pelotes ont permis de compter plus de 160 proies distinctes. Les deux oiseaux ne capturant pas les mêmes animaux, les résultats de chaque lot ne sont pas comparables (le faucon crécerelle capture beaucoup d'invertébrés et de très petits mammifères, l'effraie capture des petits rongeurs et des musaraignes).

Les pelotes de crécerelle, comportait quelques coléoptères et sauterelles, ainsi que trois « musaraignes (crocidures) musette », un jeune « rat taupier » (désormais son nom est campagnol fouisseur), un « campagnol agreste » et les restes d'un autre campagnol impossible à identifier plus précisément.

Pour les pelotes d'effraie, on a pu compter sept musaraignes du genre Sorex (mais impossible de préciser l'espèce par cette méthode, deux espèces/ *S. coronatus*ou *S. araneus*/ laissant des restes indistinguables), cinq musaraignes pygmée (notre plus petit mammifère de Lorraine, l'adulte pèse de trois à six g.), une musaraigne aquatique et 53 musaraignes

[1]https://www.facebook.com/GEMLasso/

musette. Parmi les rongeurs, on a identifié : neuf campagnols roussâtres, un campagnol fouisseur, 43 campagnols des champs, 21 campagnols agrestes, 10 mulots sylvestres, un Micromys « le rat des moissons », un rat brun et une souris grise.

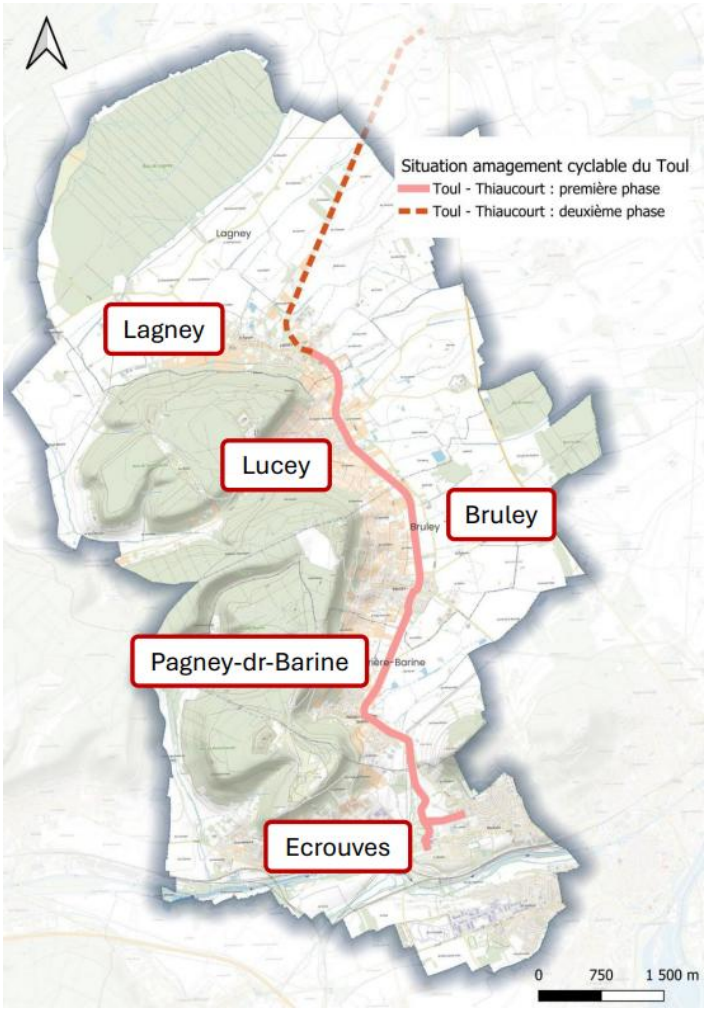
Pour les naturalistes, notre village et ses alentours : la vallée du Terrouin, le bois et la Forêt de la Reine offrent une grande diversité biologique qui a suscité des études et observations depuis des années. Ainsi plusieurs lots de pelotes d'effraie avaient déjà été analysés par la même méthode en 1981 et 82, portant sur un total de 435 proies.

La récente analyse a permis de compléter le panorama par la confirmation de présence des mulots, du Micromys, du rat brun et de la souris. En revanche, pour les deux lots récents on note l'absence de la musaraigne bicolore et du Campagnol souterrain par rapport à l'inventaire de 1981/82. Cette observation est en accord avec des données de beaucoup de secteurs de Lorraine, où nous trouvons en plus grande abondance la musaraigne musette dans le régime alimentaire de l'Effraie des clochers. Il serait prématuré de tirer des conclusions de ces résultats qui peuvent être influencés par le comportement de l'oiseau prédateur, les fluctuations des populations de petits mammifères, les variations météorologiques, la saison et bien sûr l'impact des activités humaines autour du village.

Il conviendrait d'enrichir ces données, toute contribution, même modeste des habitants du village peut permettre de compléter ces connaissances. Si un rapace vous gratifie de pelotes de réjections, merci de les collecter dans un cornet ou une boîte, bien au sec et à température ambiante, en notant soigneusement le lieu de découverte et la date. Le plus simple est ensuite de contacter le GEML (contact@geml.fr, ou via Facebook ou Instagram, en indiquant un moyen de vous contacter) le GEML en informera les auteurs de cette note.

L'analyse des pelotes a été faite par M. François Léger (que je remercie) et la note a été rédigée par M. Marc Artois, habitant de Lagney (tous deux sont retraités, et bénévoles au GEML).

Terminus à la gare pour la voie verte LAGNEY – ECROUVES.



Les travaux de la voie verte Lagney–Ecrouves ont débuté le jeudi 25 juin place de la gare.
Cette première phase de 7 km permettra de rejoindre le réseau de voies vertes autour de Toul qui donne accès aux voies des boucles de la Moselle.

Type d'aménagement :
• Une voie partagée entre les vélos et engins agricoles de 3 mètres de large + 0,50 m de chaque côté
• La structure sera renforcée pour permettre la cohabitation entre tracteurs et vélos
• Revêtement = enrobé
• La traversée des villages se fera en voie partagée à 30km/h.
• Mise en place de dispositif anti-véhicule (barrières).
• Chaque propriétaire pourra accéder à ses parcelles.
• Reprise préalable des conduites d'eau et assainissement à Bruley et Lucey.

Prévention incendies

Compte tenu de l'épisode caniculaire que nous traversons actuellement et qui va se poursuivre les jours prochains, par arrêté préfectoral du 23 juin 2026 **l'ensemble du département est placé à compter de ce jour 8h en degré de danger sévère dans le cadre de la prévention du risque d'incendie de forêt et de végétation.**

Vous trouverez ci-après les interdictions relatives au niveau de danger sévère :

Usage	Niveau de danger					
	Faible	Léger	Modéré	Sévère	Très sévère	Exceptionnel
Dans les zones concernées						
Lâchers de lanternes volantes avec flamme	interdits					
Feux festifs (bûcher, feux de la Saint-Jean, cracheurs de feu...)				interdits	interdits	interdits
Spectacles pyrotechniques et tir de feux d'artifice organisés par des collectivités territoriales				autorisés si tirés par un artificier qualifié	interdits	interdits
Brûlage des déchets végétaux	interdit sauf dérogation			interdit	interdit	interdit
Activités agricoles	autorisées si présence de moyens de protection (1)			autorisées si présence de moyens de protection complémentaires (2)	autorisées si présence de moyens de protection renforcés (3)	interdites de 1 à 22h sauf si présence de moyens de protection renforcés (3)
Dans les zones concernées, en forêt et à moins de 200 mètres des lisières des bois et forêts						
Emploi du feu	interdit sauf propriétaires et ayants-droits ou barbecue installé sur une aire aménagée (annexe 2)			interdit y compris propriétaires et ayants-droits	Interdit y compris propriétaires et ayants-droits	interdit y compris propriétaires et ayants-droits
Feux de camps	interdits			interdits	interdits	interdits
Fumer	interdit			interdit	interdit	interdit
Activités de loisirs, avec des moteurs thermiques				interdites de 13h à 22h	interdites	interdites
Activités de loisirs, à pied ou sur une monture					interdites de 13h à 22h	interdites
Chasse				Interdite de 13h à 22h	interdite	interdite
Travaux générateurs potentiels de départ de feu	autorisés si présence de moyens de protection (1)			interdits de 13h à 22h	interdits	interdits
Travaux non générateurs de départ de feu, activités de transport de bois, broyage de plaquette	autorisés si présence de moyens de protection (1)				interdits de 13h à 22h sauf si présence de moyens de protection (1)	interdits
Spectacles pyrotechniques et tir de feux d'artifice				interdits	interdits	interdits

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux d'entretien de la végétation nécessaires au bon fonctionnement de(s) ligne(s) à haute tension :

225 KV CROIX DE METZ - VOID

Portée(s) : 235-239

Ces travaux vont être entrepris sur le territoire de la commune de :
LAGNEY

à dater du 15/08/2026
jusqu'au 31/12/2026

L'exécution de ces travaux a été confiée par RTE – Groupe Maintenance Réseaux LORRAINE.VINCEY, à l'entreprise :

HOLTZINGER

Pour toute question générale sur l'entretien de la végétation réalisé par RTE, vous pouvez consulter le guide des bonnes pratiques directement sur votre smartphone via le QR code.

Modalités de gestion de la végétation sous et aux abords des lignes électriques | RTE

En cas de contestation, les intéressés pourront s'adresser au représentant local de RTE qui assure le contrôle des travaux :

RTE GMR LORRAINE.VINCEY
33 Rue Gaston Keiling
88450 VINCEY

Jonathan KOCH (06 98 05 53 81)

Mobilité. Le réseau Colibri à Lagney

Colibri
MOBILITÉ EN TERRES TOULOISES

LAGNEY

Des solutions pour vos déplacements du quotidien,
adaptées à tous les âges et à tous les besoins.

Élèves des écoles maternelle et primaire :
> **LIGNE E7** (exclusivement réservé aux élèves)



Uniquement pendant la période scolaire

Tout public, collégien(ne)s, lycéen(ne)s :
> **LIGNE 66** les matins (départ 7h16 à Rosoir et 07H18 à Moncels)

> **LIGNES 64 - 65 - 66** les soirs au départ de Toul Valcourt (retour 15h35 ou 17h38 ou 16H40), les mercredis (retours 12H15-13H06)

1,10€ à bord prévoir l'appoint

TRANSPORT SUR RÉSERVATION (TSR) :



Du lundi au samedi toute l'année, arrêts ROSOIR et MONCELS

> **TSR 5** vers TOUL (jusqu'à 9 allers) vers LAGNEY (jusqu'à 8 retours par jour)

Pensez à réserver ou à annuler minimum 2h avant le départ

Besoin d'informations ?
Nos agentes sont à votre disposition :
03 72 33 03 20
Retrouvez toutes les informations, horaires et actualités sur :
www.reseau-colibri.fr

Lundi et vendredi :
08h30 - 12h00 / 13h30 - 18h00

Mardi, mercredi et jeudi :
08h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Samedi : 09h00 - 12h00
(fermé pendant les vacances scolaires)

Terres Touloises
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Offre d'emploi

PRÊT À PARTIR
Créateur de voyages depuis 1948

QUI SOMMES-NOUS ?
Le groupe Prêt à Partir, présent depuis 75 ans, est un groupe familial issu de l'autocar, tourné vers la modernité et le développement durable.
Fort de ses 1450 collaborateurs, Prêt à Partir s'articule autour de plusieurs activités dont le transport de voyageurs et les agences de voyages.

RECRUTE POUR SON ACTIVITE DE TRANSPORT :
1 Conducteur Receveur de Cars H/F, afin d'assurer le service de transport sur le secteur de TOUL (54)

VOS MISSIONS:
A bord d'un véhicule, nous vous confions la responsabilité :

- De la conduite d'un car et, d'une manière générale, de tout véhicule de transport en commun ;
- De veiller au respect des règles de sécurité et au confort des voyageurs ;
- De la perception de recettes, du décompte de celles-ci et du contrôle des titres ;
- De l'utilisation d'applications dédiées (Smartphone et/ou Tablette) ;
- De communiquer en temps réel, avec l'entreprise et toutes personnes indiquées par l'entreprise, tous les éléments ayant un impact sur l'accomplissement de la mission confiée ;
- D'assurer l'administratif lié à sa fonction pour son propre transport ou celui d'autres conducteurs ;
- De faire journalièrement, avant le départ et à chaque fin de service le tour du véhicule ;
- D'effectuer les contrôles de base et d'assurer le dépannage courant du véhicule ;
- De fournir, dans un rapport, toutes précisions sur le mauvais fonctionnement de certains organes du véhicule ;
- D'assurer l'état de propreté permanent du véhicule ;
- …

PROFIL:
Vous êtes titulaire du Titre Professionnel de conducteur routier interurbain de voyageur, (ou du Permis D + FIMO)

1- **Savoir-faire :**

* Expérimenté dans la conduite d'un car et l'éco-conduite
* Assurer une conduite en toute sécurité
* Connaissance du secteur géographique.

2- **Savoir-être :**

* Ponctualité
* Bon relationnel
* Dynamisme
* Autonomie
* Résistant au stress

CONTRAT & REMUNERATION:
CDI Temps plein à pourvoir à la prochaine rentrée scolaire ou CPS
Taux horaire de 13.2156€ de l'heure + Variables liés à la fonction + Participation + Mutuelle + prise en charge à 50% de votre éventuel abonnement de transport en commun
***PRET A PARTIR** est engagé dans l'inclusion et la non-discrimination, et agit ainsi quotidiennement en faveur du handicap, des séniors, de la mixité sociale, de l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous recrutons avant tout des personnalités et la diversité au sein de nos équipes est un enjeu majeur car elle est source d'innovation et de performance.*

Pour postuler, rendez-vous directement sur le site WWW.reseau-colibri.frou par mail à cboutarfi@pretapartir.fr

Dépôt Légal N° 701 Crédit photos, mise en page et impression : Mairie de Lagney,
Directeur de la publication : Jacques MATHIEU